

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 6

Date de convocation : 07/06/2023

Séance du : 22/06/2023

Présidence de : Mme Patricia HEBERT

Quorum : 13

Nombre de votants : 21

Nombre d'absents excusés : 4

Ouverture de séance : 17 h 00

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	DÉCISION	PAGE
Election des parents d'élèves	APPROUVE	2
Restructuration : point d'étape	INFORMATION	2
Exercice incendie	INFORMATION	3
Destruction des archives	APPROUVE	3
Dégraissage annuel de la hotte de la cuisine.	APPROUVE	3
Droit de copie CFC	APPROUVE	3
Pass education : adhésion	APPROUVE	3
Convention SOE	APPROUVE	4
Convention avec l'Agglomération de Montélimar	APPROUVE	4
Avenant à la convention portant sur l'autorité fonctionnelle	APPROUVE	4
Sorties d'inventaire	APPROUVE	4
DBM	APPROUVE	4
Répartition de la dotation PACTE et IMP	INFORMATION	5
Soutien/approfondissement et devoirs faits en 6 ^{ème}	INFORMATION	5
Les dates de la rentrée scolaire	INFORMATION	6

Signatures

La Présidente



Le secrétaire

Mme HEBERT s'excuse pour l'oubli d'envoi du compte-rendu de la séance précédente. Son approbation sera reportée à un conseil d'administration qui devrait se tenir dès la mi-septembre avec les membres élus de l'année 2022/23 afin de faire le bilan pédagogique de l'année, présenter les projets de 2023/24 et autoriser la signature des premières conventions. Deux questions diverses ont été ajoutées à l'ordre du jour. Elles seront traitées lors du point d'étape sur la restructuration.

Mme Brugalla, principale adjointe, est désignée secrétaire de séance.

I - ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

1. Election des représentants des parents d'élèves : vote par correspondance

« Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du chef d'établissement, après consultation du conseil d'administration. »

Mme Hebert rappelle les échanges qui ont déjà eu lieu à ce sujet compte-tenu de la faible participation de parents d'élèves votant à l'urne et de l'obligation de la tenue d'un bureau de vote.

M. SAVOYE : le temps de permanence par les parents pour assurer la tenue du bureau de vote permet tout de même de rencontrer les parents et d'échanger. Les parents élus se rencontrent peu.

Mme Hebert demande si ce temps des élections est le plus approprié pour les échanges. D'autres formes ne sont-elles pas possibles ?

Mme LAFFONT : seulement 4 parents se sont rendus au collège pour voter. Ces 4 heures de permanence sont très lourdes.

Mme Hebert propose d'expérimenter ce vote par correspondance et d'en faire une évaluation.

Présents : 21

- Vote : pour : 18 contre : 0 abstentions : 3

2. Restructuration : point d'étape

Le déménagement du service Gestion, de la PSyEN et de l'Assistante Sociale vient de se faire pour un emménagement dans le préfa 16.

En juillet l'EG ouest sera vidé pour démolition intérieure et désamiantage. Les salles de l'EG Nord seront aménagées et fonctionnelles dès septembre.

Des travaux de terrassement sont prévus à l'arrière des salles de technologie. Un parking y est prévu pour les agents. Le parking d'entrée sera partiellement occupé par la future base de vie du chantier.

⇒ **Questions diverses**

Pour les personnels venant en vélo, qu'en est-il de la **douche** de l'atelier ?

L'écoulement est faible mais c'est possible de venir s'y doucher. Il y a une douche, des vestiaires. L'ensemble est bien séparé de l'atelier, avec une porte d'entrée différente.

L'accès des vélos pour les personnels est aussi à réfléchir pour un accès par l'arrière du collège.

Les **volets** des salles de sciences ne peuvent que s'ouvrir ou se fermer en totalité. C'est un problème de branchement. Une demande de réparation sera faite pour permettre de stopper la fermeture.

3. Exercice incendie du 26 mai

Les pompiers étaient sollicités pour réaliser un exercice en situation : enfumage de la salle 125 et intervention.

Il a fallu 25 mn environ pour que le camion/échelle arrive sur site. L'exercice était aussi envisagé pour vérifier le bon accès des camions, tel a été le cas.

Tous les élèves ont pu être rassemblés dans la cour. Une seule zone de rassemblement devra être prévue à l'issue des travaux.

La difficulté a tenu à l'heure du déclenchement : l'appel n'ayant pas été fait, nous ne pouvions indiquer combien de personnes étaient présentes dans l'établissement.

M. Bariller, enseignant d'EPS : au gymnase on n'entend pas l'alarme incendie. Comment être prévenus ? L'appel sur les téléphones portables des enseignants ne fonctionne pas : les enseignants coupent leur téléphone pour assurer leurs cours.

Un éclairage extérieur en continue serait le bienvenu car le gyrophare s'éteint à la fin de l'alarme et plus aucune indication ne subsiste pour indiquer aux enseignants d'EPS de ne pas rentrer au collège.

II - ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE

1. Conventions :

- ✓ **Destruction des archives** : les archives élèves sont stockées dans les caves et ces caves ont été inondées. Les archives restent irrécupérables. Ces archives vont être détruites alors que la loi oblige leur stockage pendant 50 ans.

Présents : 21

- Vote : pour : 21 contre : 0 abstentions : 0

- ✓ **Dégraissage annuel de la hotte de la cuisine.** Contrat obligatoire.

Présents : 21

- Vote : pour : 18 contre : 0 abstentions : 0

- ✓ **Droit de copie CFC.** Une dotation d'Etat finance le paiement de ces droits.

Présents : 21

- Vote : pour : 21 contre : 0 abstentions : 0

- ✓ **Adhésion : Pass'éducation +**

Permettre aux AED l'exploitation de fiches pédagogiques en salle de permanence

Présents : 21

- Vote : pour : 21 contre : 0 abstentions : 0

- ✓ **Séquence d'observation en milieu professionnel** des 3^{ème} : 27 novembre – 01 décembre 2023.

Les samedis ne sont plus inclus d'office dans les conventions.

Présents : 21

- Vote : pour : 21 contre : 0 abstentions : 0

- ✓ **Convention avec l'Agglomération de Montélimar** : pour la mise en place de l'atelier artistique de l'année 2023/224 en partenariat avec le conservatoire de Montélimar, préfigurant la classe à horaires aménagés théâtre pour 2024/2025.

Présents : 21

- Vote : pour : 21 contre : 0 abstentions : 0

- ✓ **Avenant à la convention portant sur l'autorité fonctionnelle du Département de la Drôme sur les Adjoints gestionnaires**

Mme SIROP présente les modifications engendrées par la loi 3DS sur la répartition de l'autorité fonctionnelle et des missions entre le chef d'établissement/l'Etat et la collectivité territoriale.

Chaque collectivité territoriale rédige son avenant, en concertation avec les EPLE. Cet avenant doit être présenté au Conseil d'Administration en EPLE.

Lecture par les représentants du personnel et des parents d'une lettre visant à dénoncer la double autorité auprès des adjoints gestionnaires et l'absence de concertation sur la construction de l'avenant.

Mme HEBERT transmettra cette lettre au DASEN et au Département.

Intervention de M. SAVOYE : cette loi risque d'entraîner un renforcement des inégalités territoriales.

Présents : 21

- Vote : pour : 0 contre : 15 abstentions : 6

- ✓ **Sorties d'inventaire**

Présents : 21

- Vote : pour : 21 contre : 0 abstentions : 0

- ✓ **DBM : décision budgétaire modificatrice :**

Le CA doit voter l'affectation des crédits de la dotation globalisée d'Etat (manuels, droit de copies et carnets de correspondance). L'affectation est d'office fléchée sur les droits de copie pour 870 euros.

Proposition d'un prélèvement de 19 000€ pour la viabilisation et la maintenance répartis ainsi : Alo-6061 : 10 000 euros, SRH-6061 : 5 000 euros et SRH-615 : 4 000 euros.

Le total des factures d'électricité sur la période janvier-avril 2023 s'élève à 40 000 euros alors que sur le budget 66 000 euros ont été prévus pour l'année civile entière (calcul fidèle aux estimations faites par le Département au moment de la dotation). Le collège sera en faillite sans aide départementale. Une rallonge de 25 000 devrait être allouée en juin suivie d'une de 25 000 euros en septembre (mail de Mme Dessus du service des finances du Département). Le collège s'inquiète pour ses finances du passage au « Tout électrique ».

Facture électricité pour les logements de fonction : montant disproportionné qui dépasse largement les montants alloués au forfait. Le service bâtiment du Département a été informé et destinataire des factures afin que le dysfonctionnement soit identifié.

En cuisine, les pannes se multiplient. Le Département prend en charge la réparation du moteur d'une lave-batterie. Le lave-tunnel doit également être réparé. Le collège demande un remplacement du lave batterie pendant l'été et une étude pour le remplacement de la plonge tunnel pour l'année scolaire prochaine.

Les services vétérinaires sont venus le 15 juin en visite surprise et dénoncent la vétusté du matériel en cuisine et l'état des locaux tout en félicitant l'équipe de la tenue de la demi-pension et du suivi des denrées.

Présents : 21

- Vote : pour : 21 contre : 0 abstentions : 0

III- ORGANISATION PEDAGOGIQUE

✓ Projets pédagogiques

Les réponses du Département pour les projets clés en mains et projets libres ne nous sont pas encore parvenues.

Départ de M. Carrera à 19h30.

✓ Dotations PACTE et IMP 2023/ 24

Devoirs Faits : 260 heures pour 2023/2024 (250 heures pour 2022/2023)

Remplacements de courte durée : 18 HSE

7 IMP (Indemnités pour Missions Particulières)

L'établissement a été doté de 11 pactes, soit 33 missions.

Les missions sont réparties en 2 blocs : devant élèves et missions annualisées

Chaque mission correspond à 1 part fonctionnelle correspondant à 1250€/an.

Ainsi l'établissement a été doté d'une enveloppe de 40 755€.

Proposition de répartition des Missions :

- 8 missions de remplacement de courte durée
- 14 missions pour Devoirs Faits
- 11 missions annualisées (découverte des métiers, élèves à besoins particuliers, projets innovants)

Devoirs faits devenant obligatoire pour tous les 6^{ième}, les heures de l'enveloppe DDF ne seront pas suffisantes pour couvrir les besoins.

Au 30 juin les établissements doivent remonter les parts affectées. Les parts non affectées ne seront pas reprises.

Mme Domergue insiste sur le fait que le PACTE n'est pas une revalorisation. C'est du travail en plus pour être davantage payé.

Vœu proposé par les enseignants :

Présents : 20

- Vote : pour : 16 contre : 0 abstentions : 4

✓ **La rentrée en classe de 6^{ème}**

- Soutien / approfondissement

5 professeurs des écoles se sont portés volontaires pour intervenir au collège.

- Devoirs faits

✓ **Les dates de la rentrée scolaire**

- 4 septembre : les 6^{ème}
- 5 septembre : les 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème}

La séance est levée à 20h10.

titulaires	émargement	suppléants ou représentant	émargement
HEBERT Patricia			
BRUGALLA Héléne			
SIROP Sabine			
MORENO Laetitia			
CARRERA Fermi		OLLIVIER Bernadette	
GILLES André		LADEGAILLERIE Jacques	Excuse
MOULIN Corinne	Excuse	CHAZAL Françoise	
LAGIER Damien (Conseiller communautaire)			
BARILLER Vincent		POULET Marie-Alice	
BARBIER Marie-Lise	Excuse	RICHARD Jean-Claude	
DOMERGUE Céline		PLATANIA Philippe	
PETIT Anne-Sophie		CAZALS Solenne	
LAFITE Sandra		DUBUC Sylvaine	
JARRET Thierry			(observatrice) (remplacée)
CONTE Jérôme		CLEMENTE Sandrine	
PALMIER Sophie		MANCEAU Carla	
LAFFONT Jeannick		CHEGHOL Geneviève	
SAVOYE Arnaud		DUVOID Julien	
CROISSANT-ACLOQUE Sylvie		SABY Jennifer	
LASCOMBE Alix		SABY Jennifer	
BARBE Laurine		GALLIEN Séverine	
VERGNES-SOULIÉ Claire			
CROUZON Hippolyte	Excuse	JAMET Alice	
SAVOYE Titouan	S. Titouan	PEYREMORTE Joseph	
TOTAL		TOTAL	

